



VALLÉE DES ÉVOISSONS

Une vallée humide dans le plateau samarien



CAUE

Le CAUE est un organisme à échelle départementale issu de la loi sur l'Architecture de 1977 dont le but est de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et des paysages avec le souci permanent de prendre en considération les particularités locales. A cet effet, le CAUE exerce des missions de conseil, formation, sensibilisation et information en direction des élus, des habitants et des professionnels. Pour célébrer les 40 ans de la loi sur l'Architecture, les cinq CAUE des Hauts-de-France ont choisi de mettre en place en 2017 une action commune d'initiation à la lecture des paysages intitulée "40 ans - 40 lieux".

La peupleraie : une économie forestière dans le paysage
Avec son tronc gris et droit, son feuillage vert clair puis jaune vif, sa ramification rigide et son port élancé, le peuplier est visuellement très caractéristique et se distingue des autres espèces communes de nos espaces boisés (chêne, hêtre...). Intégrées dans une vallée humide, ces masses de verdure jaunâtre s'intègrent avec une certaine harmonie dans un arrière plan de coteaux boisés. Elles ne rompent pas avec les lignes d'horizon mais s'estompent dans le coteau.



Crête et talus boisés : lignes de force dans le paysage
La ligne de crête marque la limite entre la vallée et le plateau. Parfois peu profonde, la vallée peut subitement atteindre 150 mètres de dénivelé. Les versants Sud, peu exposés au soleil, sont généralement pentus et boisés. Certains de ces coteaux sont cependant cultivés. On peut y observer de nombreuses terrasses ponctuées de talus boisés.



Les larris : une richesse végétale inestimable
Les larris sont des pelouses calcicoles, rases, fortement exposées au soleil. Ce sol particulier et l'ensoleillement important permettent l'implantation des espèces de fleurs et d'arbustes nains que l'on ne trouve nulle part ailleurs (Véronique en épi, Silène penché...). Autrefois entretenus par pâturage, les larris aujourd'hui s'embroussaillent progressivement à mesure que l'élevage diminue.



Les anciens matériaux de construction : marqueurs de la géologie
L'absence de pierre dans le sous-sol de cette vallée explique l'utilisation prédominante de la terre comme matériau de construction sous forme de briques ou de torchis. Ce mode de construction, caractéristique du département de la Somme, mérite d'être restauré et entretenu.



Nos clochers comme repères visuels
Les églises sont les points culminants des bourgs et émergent de la vallée tels des repères ancestraux, comme celle de Guizancourt. Certains clochers sont remarquables, à l'image de celui de l'église Saint Pierre de Frémontiers reconstruite au XVI^{ème} siècle. Cette dernière est classée au titre des Monuments Historiques.

UNE VALLÉE AU MILIEU DES PLATEAUX

De Handicourt à Conty, en passant par Méréaucourt, Guizancourt ou encore Frémontiers, la petite vallée dite des "Évoissons" porte le nom de la rivière qui serpente en son fond. Entre les versants Nord peu pentus et généralement cultivés et les versants Sud pentus et boisés, cette vallée est dissymétrique.

Plusieurs raisons expliquent la construction de villages dans cette vallée dont deux sont essentielles : le vent et l'eau.

La Somme fait partie des départements côtiers les plus exposés au vent. Le nouveau paysage éolien qui se fabrique d'année en année le révèle très bien. Mais pour faire face à ces bourrasques répétées en provenance de la Manche, beaucoup de petits villages Samariens ont été édifiés dans les fonds de vallée.

L'eau quant à elle est bien évidemment indispensable pour l'alimentation mais très rapidement aussi pour l'énergie et l'industrie en règle générale.

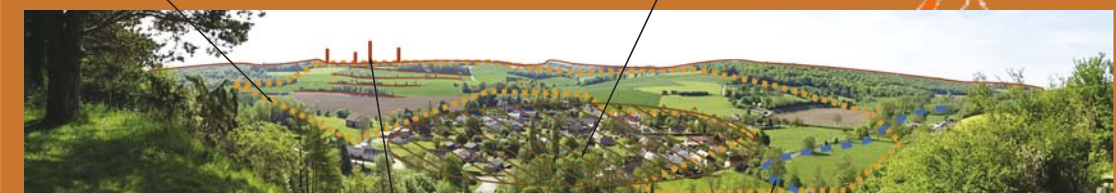
De cette implantation de l'habitat, le paysage en est très fortement marqué : un vaste plateau cultivé de betterave, de colza ou encore de blé et de pomme de terre (emblématique de ce département) d'où l'on voit émerger régulièrement des vallées alentours, des clochers d'églises, points culminants des bourgs ruraux. Cet espace vallonné dénote dans le paysage de la Somme. Descendre dans la vallée signifie changer de paysage et d'ambiance.

COMPOSITION

D'AUTRES LIGNES QUI DESSINENT LE PAYSAGE

Les herbages restent nombreux dans les fonds de vallées. Ils participent, comme les nombreux espaces cultivés, à l'ouverture de l'espace.

Le village est important visuellement dans ce paysage de vallée. Il organise l'espace et définit des lignes de force.



Les silhouettes des éoliennes droites et verticales s'opposent à la ligne de crête et aux lignes de talus courbes et horizontales.

La végétation verticale de bord de rivière détermine, en plus de cette dernière, une forte ligne dans ce paysage ouvert.

DESCRIPTION

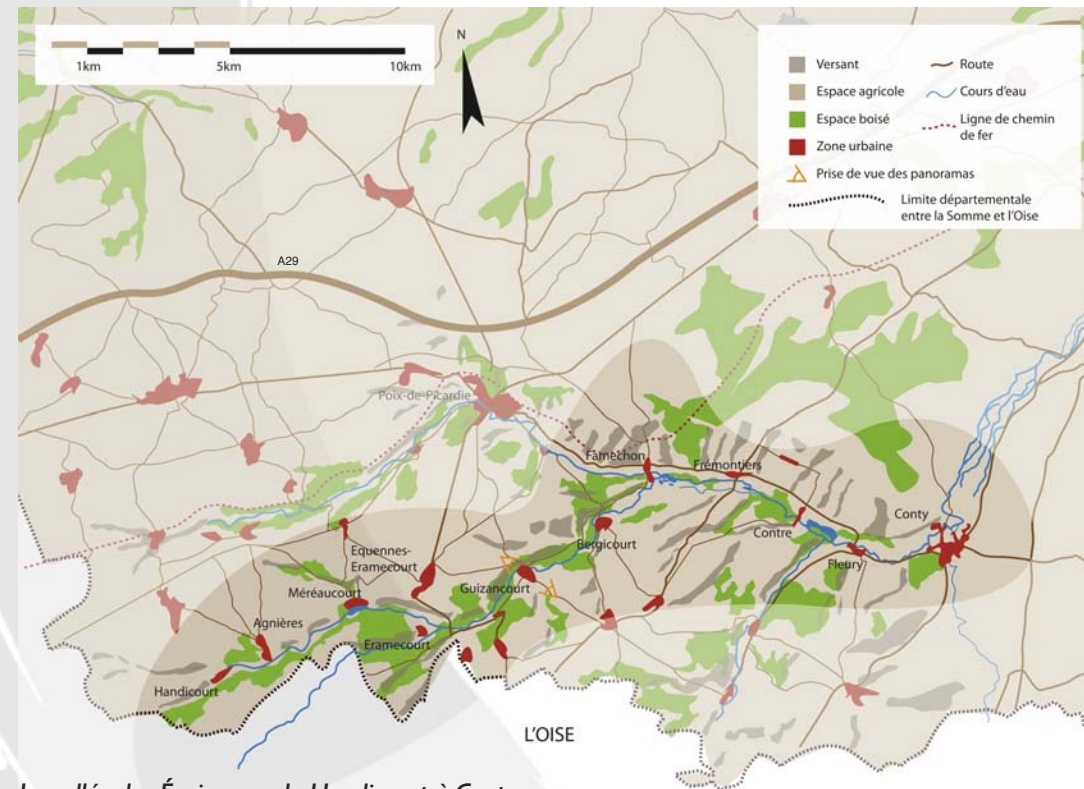


L'IDENTITÉ DU PAYSAGE

L'eau comme élément structurant

Le paysage de la vallée des Évoissons est fortement marqué par la présence de l'eau. Cette présence structure une partie de l'activité économique et influence fortement la faune et la flore. C'est d'ailleurs par son caractère alluvial préservé que la vallée des Évoissons fait l'objet d'une protection en tant que ZNIEFF (Zone Naturelle d'intérêt Écologique faunistique et Floristique). Cette zone de 9 115 hectares définit un recensement des espèces faunistiques et floristiques présentes dans le territoire et les habitats nécessaires à leurs existences. Les aménagements peuvent tenir compte de ce recensement et des prescriptions à suivre pour préserver l'espace et la

biodiversité et limiter leurs impacts. Ce caractère alluvial relativement préservé (classement en première catégorie piscicole) est dû à la qualité de la rivière mais aussi à celle du bassin versant qui l'alimente. Les sources alimentant la rivière sont de très bonne qualité. Le bassin versant bénéficie d'une agriculture de qualité où les herbages ont été préservés et également d'une faible présence de l'urbanisme et de l'industrie. La dégradation de la qualité d'un cours d'eau peut cependant être très rapide et nuire aux activités économiques ou touristiques qui y sont liées. Par les chaleurs estivales, les eaux de la rivière se réchauffent très vite et cela nuit à la vie rivicole.



La vallée des Évoissons : de Handicourt à Conty, un paysage d'étangs dans la Somme



CAUE 80

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Somme, organisme de conseil à destination des élus, des habitants et des professionnels vous présente ses missions et son actualité sur son site internet : www.cau80.fr

Retrouvez également les nombreuses références de livres et revues sur l'architecture, la ville et le paysage disponibles au sein de notre Centre d'Information et de Documentation, ouvert au public du lundi au vendredi, sur www.cidoc80.fr



La rivière des Évoissons révèle l'identité de la vallée. Serpentant au milieu des petits villages, elle permet à une flore typique des milieux humides de prospérer : saules, aulnes, peupliers, jonc, iris... À la richesse de la flore s'ajoute une richesse de la faune : poissons, cygnes, hérons. L'ensemble donne un caractère très naturel à cet espace.



Les peupleraies sont des plantations de peupliers à destination de l'industrie de la papeterie ou de la cagette (emballage de fromage par exemple). La populiculture est très présente dans les espaces humides que l'on peut trouver dans Nord de la France ou les basses vallées angevines. La croissance rapide de cette essence permet au populiculteur de planter dans une même carrière l'arbre et de le récolter. Accusées, à tort ou à raison, d'asphyxier les milieux humides pour ses détracteurs et de réduire la biodiversité, ces cultures sont pour ses défenseurs sources de revenus et d'activité économique. La France en est le premier producteur européen.

L'industrie liée à l'eau dans la vallée des Évoissons est présente le long de la rivière. Certaines de ces industries sont récentes et toujours en activité tandis que d'autres sont plus anciennes. C'est le cas du moulin à eau. Utilisé depuis l'Antiquité pour écraser le grain, faire de l'huile et plus tardivement produire de l'électricité, le moulin s'est répandu le long des rivières françaises durant le Moyen-Âge. Celui de Frémontiers (Monuments Historiques depuis 1990) date de 1797. Il a produit de la farine de blé jusqu'en 1925. Ce moulin est le vestige d'une ancienne technique de production d'énergie, aujourd'hui délaissée pour d'autres plus rentables comme l'éolienne ou le barrage.



L'élevage de truites est permis grâce à la très bonne qualité de l'eau, elle-même due à la qualité du bassin versant : les herbages sont préservés, l'urbanisation est restreinte et l'industrie peu présente. Les travaux de curage sont cependant un facteur de détérioration, de même que l'intensification des produits chimiques dans les cultures. Certains élevages de truites comptent 200 000 poissons dans leurs bassins. Relâchés dans les étangs alentours, ces poissons sont élevés pour la pêche.



Union Régionale des CAUE des Hauts-de-France



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Somme
35 Mail Albert 1^{er} 80000 AMIENS - tél. 03 22 91 11 65 - fax 03 22 92 29 11
courriel : caue80@caue80.asso.fr - site internet : www.cau80.fr